

Journées Territoriales 2025

TITRE : « Santé mentale, de quoi parle-t-on ? »

TEXTE de PRÉSENTATION

Après l'activité physique et sportive en 2024, la santé mentale est érigée grande cause nationale 2025 qui touche presque un français sur cinq.

Le Gouvernement a présenté, jeudi 11 octobre 2024, les quatre objectifs prioritaires pour promouvoir la santé mentale : la déstigmatisation, le développement de la prévention et du repérage précoce, l'amélioration de l'accès aux soins, l'accompagnement des personnes concernées.

Parler de santé mentale, c'est aborder un aspect fondamental du bien-être global d'un individu, au même titre que la santé physique. Elle ne se réduit pas à l'absence de troubles mentaux, mais englobe un état de bien-être dans lequel une personne peut réaliser son potentiel, faire face aux difficultés normales de la vie, travailler de manière productive et contribuer à sa communauté.

OBJECTIF de l'ATELIER : Donner un cadre de référence éclairé concernant le concept de santé mentale, présenter le contexte, les enjeux, les actions à mener, les leviers et outils à mobiliser

ELÉMENTS de CONTENU (présentation synthétique du déroulement de l'atelier ou du retour d'expérience) :

Définition du concept de santé mentale

Présentation du contexte, état des lieux

Composantes et facteurs d'influence de la santé mentale

Quelle est la différence avec les troubles psychiques ?

Quels sont les enjeux associés à la question de la santé mentale ?

Comment favoriser une bonne santé mentale ?

INTERVENANTS (*prénom, nom, fonction, organisme/Collectivité*)

Elisabeth BOUSQUET, référent prévention MNT Nouvelle Aquitaine/Occitanie

C. Edoir pour l'AITF